

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-604150

57762

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e) : Matricule : 5502

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL ABDI M.Y abdellaoui

30/4/1963

Date de naissance : 30/4/1963

Adresse : ACHADIR HAM AL Houda 225 DM
M.M.A.NF 329 P

Tél. : 066199489 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin :

Docteur Youssef MOHI

Psychiatre - Psychothérapeute
15 Bd. Mohamed V Lot Yousr, 1er Etage
26100 Berrechid - à coté de la CNSS
+212 (0) 5 22 33 66 11 +212 (0) 6 62 47 15 92

14 JAN. 2021

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : EL ABDI M.Y abdellaoui

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Trouble de l'humeur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/01/21

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 JAN 2021	Acte	300,00		INP : 06166 Docteur YOUSSEF Psychiatre - Psychothérapeute 15 Bd Mohamed V lot Yousr , la Fidja 1000 Berrechid - Casablanca - Maroc +212 (0) 522338611 +212 (0) 6 67 47 15 92

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>En date du 14/01/21</i>	14/01/21	168,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

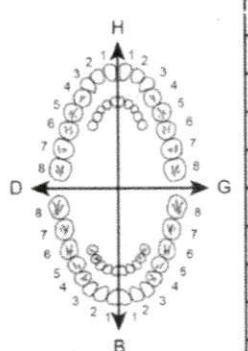
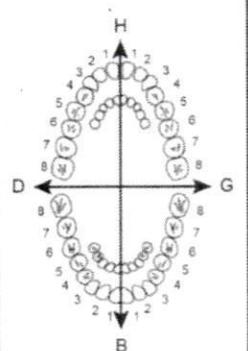
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	MONTANTS DES SOINS	
	DEBUT D'EXECUTION	
	FIN D'EXECUTION	
	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
	MONTANTS DES SOINS	
	DATE DU DEVIS	
	DATE DE L'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	H	
25533412	21433552	
00000000	00000000	
35533411	11433553	
B	G	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Docteur Youssef MOHI

Psychiatre-Psychothérapeute

Ex-Directeur de l'Hôpital Psychiatrique de Berrechid

Consultation sur rendez-vous

I.N.P : 061 01 19 53



061 01 19 53

Ψ

الدكتور يوسف موهبي

أخصائي في الطب النفسي والعلاج النفسي

المدير السابق بمستشفى الأمراض العقلية ببرشيد

بالموعود

ORDONNANCE

Nom EL ABOU D. AS Rela BZ

14 JAN. 2021

le / / 20

021 14/01/21
5231

library

(S.V)

21.80 1 - 1 - 1 x 1 Seau

fig 1 - 0 - 1 x 1 Seau

Zoloft n

(S.V)

126.80 1 - 0 -

ter : 15 Jours

168.80 le 27/01/2021 à BZ

Docteur Youssef MOHI
Psychiatre - Psychothérapeute
15 Bd. Mohamed V Lot Yousr 1er étage
26100 Berrechid à côté de la CNSS
+212 (0) 5 22 33 66 11 • +212 (0) 6 62 47 15 92

15. شارع محمد الخامس تجربة السر الطابق 1

26100 برشيد - قرب الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي

15 Bd Mohamed V Lot Yousr, 1er étage
26100 Berrechid - à côté de la CNSS

+212 (0) 5 22 33 66 11 • +212 (0) 6 62 47 15 92 • cabinetdrmohi@gmail.com

ZOLOFT * 50 mg

Sertraline (chlorhydrate)



COMPOSITION

Gélule 50 mg	P. gélule	Boîte de 15	Boîte de 30	Boîte de 60
Sertraline (D.C.I.) (sous forme de chlorhydrate)	50 mg	750 mg	1500 mg	3000 mg

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Chez l'adulte :

- Episodes dépressifs majeurs
- Prévention des récidives
- Troubles obsessionnels compulsifs

Chez l'enfant de 6 à 17 ans :

- Troubles obsessionnels compulsifs

CONTRE INDICATIONS

Zoloft* est contre indiqué chez

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Insuffisance hépatique : la sertraline

Insuffisance rénale : bien que la demi-vie soit très courte et très grave (clairance inférieure à 20 ml/min) la sertraline se dégrade lentement dans les patients en insuffisance rénale.

GROSSESSE ET LACTATION

Prévenir votre médecin en cas de grossesse.

L'allaitement est déconseillé pendant le traitement.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISE EN GARDE

Si vous venez de prendre un IMAO, vous devez respecter un délai d'au moins deux semaines avant la prise de Zoloft*, et si vous devez prendre des IMAO après un traitement avec le Zoloft*, vous devez respecter un délai de 2 semaines entre les deux traitements.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, vous êtes tenus de signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

EFFETS SUR LA CAPACITÉ DE CONDUIRE DES VÉHICULES OU D'UTILISER DES MACHINES

Ce médicament pouvant modifier l'attention et les capacités de réactions, il convient d'en tenir compte en cas de conduite de véhicule ou d'utilisation des machines.

UT . AV : 1 2 4 5 P.P.V

LOT N° : 1 2 3 0 5 6 7 1 2 6 8 0

126,80

Zoloft® 50 mg
30 GÉLULES
6 118000 250692



Librax®

Pour le traitement des symptômes intestinaux et génito-urinaires dûs à l'anxiété et à la tension psychique.

Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-2-méthylamino-5-phényl-3H-1,4-benzodiazépine-4-oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium : bromure de 1-méthyl 3-benzoyloxyquinuclidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucides, correspondant à 406 K.J.

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsqu'il est de manière causale ou secondaire sur le tableau. Le bromure de clidinium est un anticholinergique qui relaxe la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétante. Il permet une action à la fois centrale et périphérique lors de troubles fonctionnels survenant au niveau urinaire. Dans de tels cas, elle entraîne une sécheresse végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est principalement absorbé dans la majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin. La biodisponibilité maximale est atteinte en moyenne environ 1 heure. A l'état d'équilibre le volume de distribution est de 100 à 150 litres soit 2 à 3 fois le poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques est de 95% et il est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, un métabolite actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphalique et placentochorionique et sont également retrouvés en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazépam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise à l'hydrolyse dans l'intestin et est éliminée dans l'urine sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spastique.

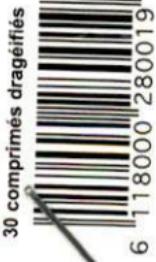
Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.



LOT : 20183 PER : 11/2023
PPV : 21,00 DH